

région de Toronto. Le 7 février le *Daily Star* de Toronto, a fait paraître un article où il indiquait que de petites firmes de télévision par câble essayaient vainement d'obtenir une part du marché lucratif de cette agglomération, alors que la société Bell passait des contrats de plus de 5 millions de dollars avec cinq grandes entreprises. On peut penser que ces grosses sociétés sont de collusion.

Quand on voit comment agissent quelques-unes des grandes sociétés de communications et les problèmes que posent les monopoles dans ce domaine quand on se rend compte des problèmes que pose la propriété étrangère—car beaucoup de ces sociétés sont aux mains d'étrangers—vous conviendrez sûrement avec moi, monsieur le président, que nous avons raison de demander au ministre d'étudier les pratiques de la société Bell et de quelques-unes des grandes sociétés du domaine de la télévision. J'espère qu'il le fera avec l'aide et le concours du ministre de la Consommation et des Corporations. Je me souviens avoir éveillé la susceptibilité du ministre de la Consommation quand je l'ai appelé le champion canadien de la boxe simulée. Je l'ai accusé de se battre contre son ombre à propos des prix à la consommation, du monopole du hockey et ainsi de suite. En toute sincérité, j'espère qu'il cessera ce jeu en ce qui concerne la télévision par câble et les bénéfices exorbitants que la société Bell a réalisés grâce à la télévision.

Je lui demande de charger les hommes de recherche, les économistes et les avocats de son ministère de faire une étude globale de la possibilité de créer une régie d'État dans ce domaine important et de faire rapport au gouvernement de leur activité. Alors, et alors seulement, pourrions-nous dire qu'il n'est pas un champion de la boxe simulée, car non seulement s'occuperait-il du problème du monopole de la télévision, mais il aiderait le nouveau ministre des Communications.

Je suis sûr qu'après ces paroles convaincantes, le ministre de la Consommation, de même que le ministre chargé des télécommunications, protégeront les droits de tous les Canadiens, et pas seulement ceux des actionnaires assez peu nombreux de la société Bell.

L'hon. M. Dinsdale: Je saisis l'occasion qu'offre le bill C-173 pour discuter certaines questions touchant l'activité actuelle du ministre des Postes. J'ai entamé la discussion de ce point l'automne dernier, la Chambre étant alors saisie du bill sur la réorganisation présenté par le ministre. A cette

[M. Gilbert.]

occasion, j'ai souligné que ce qui se passait aux Postes témoignait du renversement d'une politique qui avait eu cours au Canada pendant les cent dernières années. Depuis, nous avons eu l'occasion de discuter cette question en comité parlementaire, mais nous n'avons aucunement convaincu le ministre. Dans le bill sur la réorganisation, je remarque et l'article qui traite des télécommunications ne fait qu'entériner certains des points que nous avions signalés: l'article 12, par exemple, abroge l'article 3 de la loi sur les postes et le remplace par ceci: «Est établi un ministère du gouvernement du Canada, appelé ministère des Postes, ayant à sa tête le ministre des Postes.» Le paragraphe (2) stipule que le ministre des Communications sera le ministre des Postes. C'est pourquoi les remarques que je me propose de faire ce soir me paraissent pertinentes.

Le gouvernement et le ministre des Postes ont changé une politique aussi vieille que le Canada lui-même. Il était reconnu comme essentiel et vital pour le développement de l'identité canadienne que le gouvernement appuie les médias de toutes sortes. Point n'est besoin que j'entre dans le détail de la façon dont cette politique a été appliquée au cours des années. Je mentionnerai plutôt chacune des régions où le gouvernement a accordé son appui, généreusement en bien des cas, pour que le Canada devienne une nation et que s'y réalise cette chose très difficile à saisir: l'unité nationale.

C'est un lieu commun de dire que la fondation d'un Canada qui touche les deux océans tient du miracle. Pour moi, elle ne tient pas tant du miracle que du bon sens et du sens pratique des Pères de la Confédération et de ceux qui ont suivi leurs traces. Tous ont reconnu que la communication est le ciment de l'unité nationale dans notre pays.

Le gouvernement du Canada a donné son appui à la construction de chemins de fer transcontinentaux. Il a largement subventionné la route transcanadienne, le réseau national de radiodiffusion et, ensuite, celui de télévision, pour la sauvegarde de l'unité nationale. Incidemment, monsieur le président, on serait en droit de se demander jusqu'à quel point les très fortes subventions à la radiodiffusion ont contribué à favoriser l'unité nationale. Présentement, la subvention est d'environ 160 millions de dollars et on pourrait faire valoir qu'au stade actuel de développement et d'utilisation des médias